



Réalisation de la maquette : newsteam - elsacrea@stfr.fr - ne pas jeter sur la voie publique.

Partenaire technique :

Partenaires financiers :

PAYS DE VAUCLUSE



UNION APARE - CME - CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE

www.apare-cme.eu
Tel. 04 90 85 51 15 - contact@apare-cme.eu
25 bd Paul Pons - 84 800 l'Isle sur la Sorgue



POUR ALLER PLUS LOIN...

LES CANAUX, UN PATRIMOINE PAYSAGER
En plein cœur de la garrigue, milieu sec typiquement méditerranéen, vous découvrirez une véritable coulée verte grâce à la présence du canal de Carpentras. L'eau si précieuse qu'il transporte, favorise ici la présence d'une biodiversité animale et végétale, mais aussi de paysages variés.



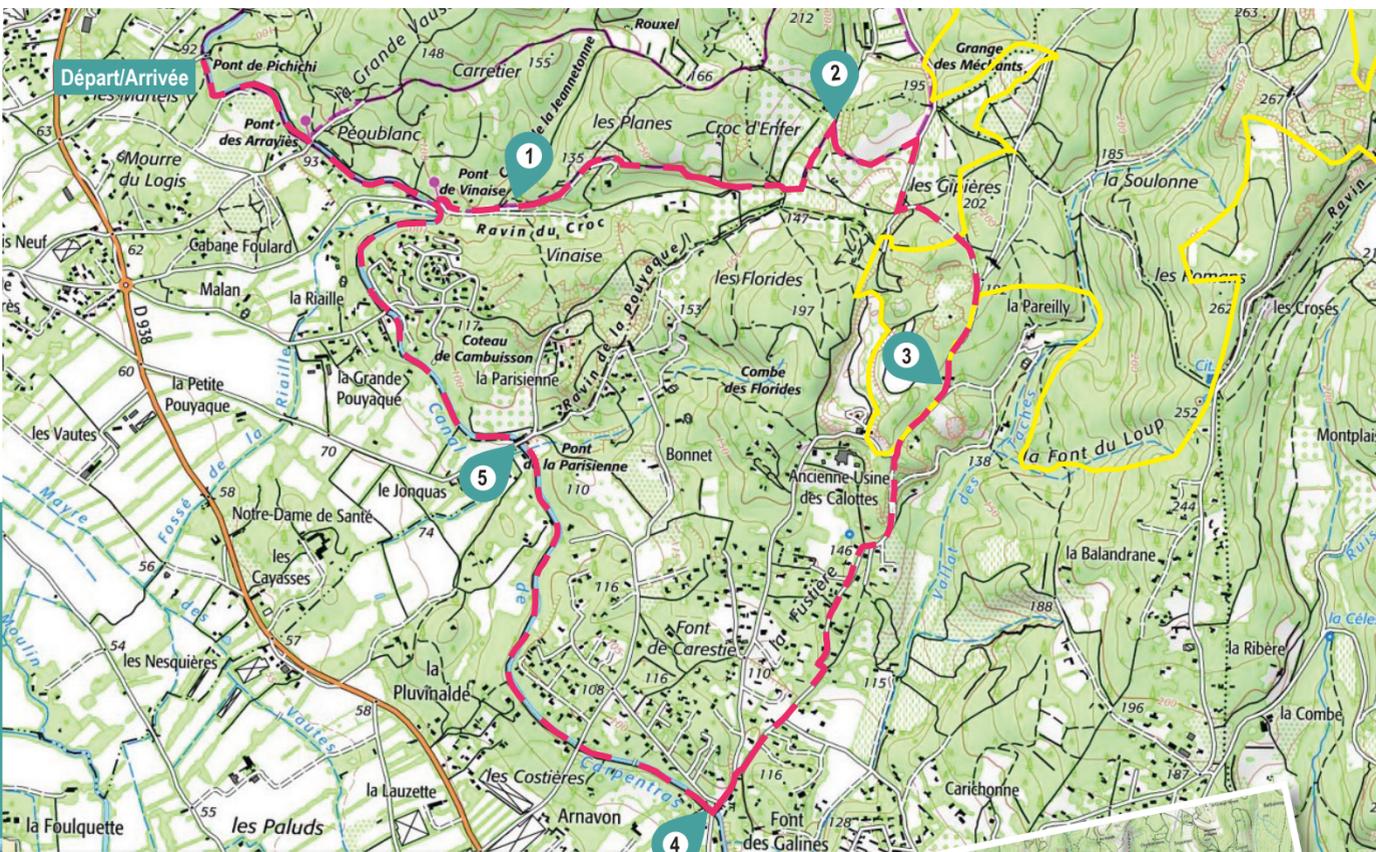
SUR LES CHEMINS DU CANAL DE CARPENTRAS LES CANAUX, UN PATRIMOINE PAYSAGER

DISTANCE parcourue ▶
9,6 km
TEMPS du parcours ▶
2 h 30

PARCOURS PÉDESTRE À VELLERON



LES CANAUX, UN PATRIMOINE PAYSAGER



Échelle 0 — 500 m

Légende

- Parcours
- Arrêt
- Cours d'eau
- L'ENS des plâtrières
- Chemin carrossable
- Chemin
- Route goudronnée
- Bâtiment agricole
- Maison, bâtiment

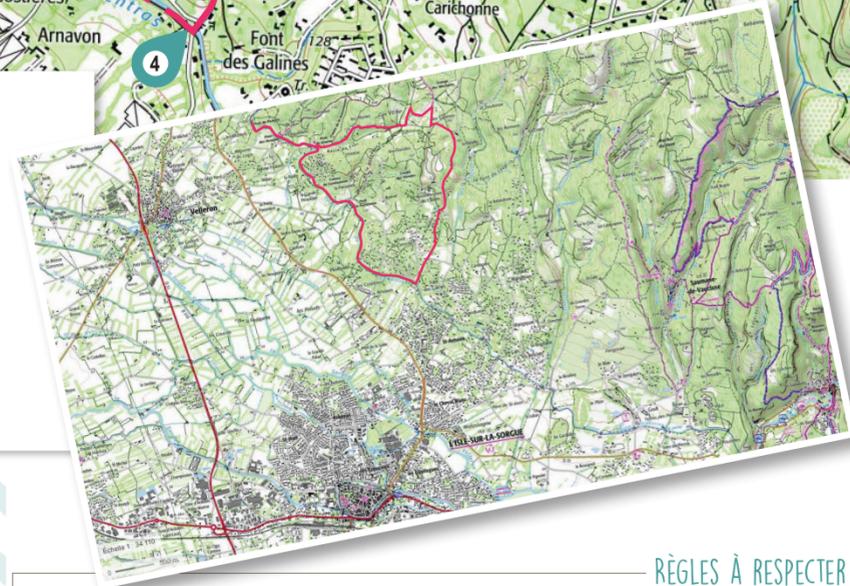


À PRÉVOIR

- une bouteille d'eau
- carte IGN
- chaussures de marches



Code QR
Relatif aux risques
incendies dans les
massifs forestiers
de Vaucluse.



RÈGLES À RESPECTER

- Respecter les priorités du code de la route et être prudent sur les tronçons sans piste cyclable.
- Veiller à circuler sur les chemins et routes indiqués sur le plan, ils sont ouverts au public. De nombreux ouvrages (siphons, vannes...) ainsi qu'un fort courant justifient une vigilance particulière le long des berges du canal de Carpentras.
- Attention aux itinéraires empruntant des routes fréquentées par les voitures et aux croisements entre la piste cyclable et une route.
- Respectez le travail des personnes qui entretiennent les canaux et le travail des agriculteurs : ne vous servez pas dans les champs ou sur les bords de chemin, ne jetez rien dans le canal.

En cas de risque incendie élevé, l'accès à pied et en véhicule dans les massifs est restreint voire interdit. Pour connaître les conditions d'accès au massif vous pouvez appeler le : 04 23 31 77 11

VOTRE SÉCURITÉ EST SOUS VOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ, L'UNION APARE - CME DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INCIDENTS ENCOURUS LORS DES BALADES.

PAS À PAS...

DÉPART : Parking du pont de Pichichi - Chemin de Pichichi, 84740 Velleron

ARRÊT N°1 ▶ LE CANAL DE CARPENTRAS EN RENFORT CONTRE LES INCENDIES

A la sortie de la zone de stationnement, tourner à gauche pour rejoindre le pont de Pichichi puis tourner encore à droite avant le pont pour longer le canal sur 1 Km. Au pont de Vinaise, traverser le canal et quitter les berges en empruntant le chemin sur la droite en direction de Vedelle. Au croisement, prenez le chemin du milieu qui monte (Piste des planes - DFCI').

ARRÊT N°2 ▶ UN PAYSAGE SANS CANAL... LA MONTAGNETTE DE VELLERON

Poursuivre sur la DFCI' sur 350 m. A l'embranchement, prendre le chemin de droite sur 650 m. A l'embranchement, prendre le chemin de gauche, le long du petit mur en pierres. Suivez le chemin sur environ 600 m.

ARRÊT N°3 ▶ UN ESPACE NATUREL À PRÉSERVER

Au croisement avec la route goudronnée, prendre à droite sur le chemin du Cros d'Enfer. Après 250 m, prendre le chemin qui tourne en épingle sur la gauche, puis, à la patte d'oie, conserver le large chemin qui monte sur la droite. Au carrefour, conserver le chemin de droite et poursuivre sur 150 m pour rejoindre la piste DFCI' des Gypières. Poursuivre le chemin de droite jusqu'au panneau de présentation de l'ENS², à la prochaine intersection.

ARRÊT N°4 ▶ UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE À VALORISER

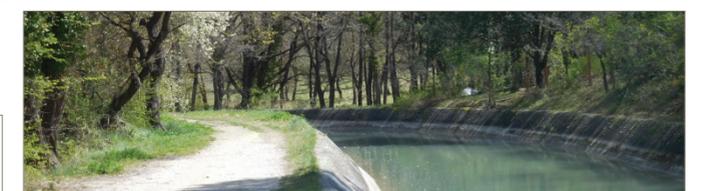
Prendre à droite sur la route goudronnée. Au prochain embranchement prendre à gauche au niveau de l'ancienne usine de Calottes. Emprunter le chemin des Fustières qui redescend pour traverser la zone d'habitations. Au cédez le passage, tourner à gauche sur le chemin des Gypières pour rejoindre le canal. Franchir le pont et tourner à droite pour suivre le canal.

ARRÊT N°5 ▶ LE CANAL DE CARPENTRAS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Poursuivre le long du canal sur 1 km 800 jusqu'au Pont de la Parisienne.

Pour revenir au parking, continuer sur 900 m le long du canal jusqu'au pont de Pichichi. Puis tourner à gauche pour rejoindre le parking.

- 1 Défense des Forêts Contre l'Incendie
- 2 Espace Naturel Sensible



Le CPIE des Pays de Vaucluse remercie chaleureusement l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Canal de Carpentras et particulièrement Mélanie RICHARD, Chargée de mission, ainsi que Lilian DOMAIN, Responsable du réseau gravitaire et Max FLIGEAT, Garde du canal, pour leurs accompagnements sur le terrain et leurs soutiens tout au long de la réalisation de ce projet.

Nous remercions également les membres de l'Association SADE (Saint-Antoine Défense de l'Environnement) pour leur expertise et leur appui dans la recherche d'itinéraires sur le site de l'Espace Naturel Sensible des Plâtrières.

ARRÊT N°1 LE CANAL DE CARPENTRAS EN RENFORT CONTRE LES INCENDIES



Piste DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie)

Au-delà de son usage principal d'irrigation, le Canal de Carpentras joue de multiples rôles secondaires qui bénéficient à l'ensemble de la collectivité : la lutte contre le changement climatique, la recharge des nappes phréatiques, par infiltration avec l'irrigation gravitaire, ou encore la lutte contre les incendies de forêt.

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal de Carpentras propose aux services de secours la mise à disposition de points d'eau indispensables à l'organisation de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) dans des zones à risques, comme par exemple l'utilisation ponctuelle des bassins, des canaux, ou des poteaux incendie raccordés au réseau sous pression du canal. Ainsi les ouvrages du canal peuvent, en cas de nécessité, renforcer le système de lutte contre les feux de forêt existants dans les massifs forestiers du département.

LES OUVRAGES MIS À DISPOSITION

En cas d'un besoin en eau exceptionnel sur le secteur où vous vous trouvez, le SDIS 84 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse) a la possibilité de pomper de l'eau dans le bassin de stockage de la Falèche (ce bassin n'appartient pas au canal de Carpentras) situé à quelques centaines de mètres en amont, ou bien directement dans le canal de Carpentras, ou encore de se raccorder à une borne agricole ou un poteau incendie du réseau sous pression.



Le bassin de la Falèche

ARRÊT N°2 UN PAYSAGE SANS CANAL... LA MONTAGNETTE DE VELLERON

Le Canal de Carpentras a transformé les terres arides du Comtat Venaissin en une plaine fertile. Sans la présence de ce réseau d'irrigation, le territoire serait certainement semblable au massif de la Montagnette, que vous traversez actuellement.

A travers la végétation composée de pins et de chênes, « La Montagnette » révèle de nombreux ouvrages dit « en pierre sèche » (cabanes, terrasses de culture, enclos à moutons...), témoins d'un passé agricole abandonné au profit de la plaine irriguée. Vous pouvez observer les vestiges de ce patrimoine bâti et les rejets de quelques cultures composées initialement de blé et puis de vigne.



Vergers de cerisiers en fleur

Actuellement, soutenu par l'installation de forages privés, le territoire bénéficie d'une gamme de production riche et diversifiée : cerise, raisin de table et de cuve. L'oléiculture et la trufficulture connaissent depuis quelques années un regain d'intérêt car elles s'inscrivent dans la diversification des revenus agricoles.



UN PATRIMOINE CULTUREL RECONNU À L'UNESCO

Le Comité intergouvernemental de l'Unesco a inscrit «L'art de bâtir en pierre sèche : savoir-faire et techniques» au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité le 28 novembre 2018. L'art de la construction en pierre sèche correspond au savoir-faire associé à la construction d'ouvrages en empilant les pierres les unes sur les autres sans utiliser aucun autre matériau.



Terrasse de cultures ou restanque

ARRÊT N°3 UN ESPACE NATUREL À PRÉSERVER

Vous sortez d'un site protégé labellisé «Espace Naturel Sensible» (ENS) depuis 2014, membre du réseau des ENS du Conseil Départemental de Vaucluse, ce site « les Plâtrières » présente un grand intérêt écologique, patrimonial et géologique. Il couvre approximativement 182 hectares de collines sur le piémont ouest des Monts de Vaucluse et se situe à la jonction de trois communes : Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue et la Roque-sur-Pernes. Le nom de cet ENS est tiré de l'histoire industrielle du site. Les bois de Pins d'Alep sont ponctués de clairières, stigmates d'anciennes carrières d'exploitation du gypse destiné à la fabrication du plâtre.



Le paysage de l'ENS des Plâtrières © Conseil Départemental du Vaucluse



La société Char, fabricante de plâtre à l'ENS des Plâtrières - © Document d'archive

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DES PLÂTRIÈRES

« Dès le début des années 1800, la production [de plâtre] s'organise dans la région et pas moins de 11 carrières voient le jour autour de l'Isle-sur-la-Sorgue. » Association Saint-Antoine Défense Environnement (SADE). L'exploitation du gypse sur l'ENS des Plâtrières s'est arrêtée en 1974, néanmoins le site conserve de nombreuses traces de ce riche patrimoine industriel, et notamment deux fours à plâtre qui permettaient la cuisson du gypse après broyage afin d'obtenir du plâtre.



LE GUËPIER D'EUROPE



Guêpier d'Europe - © Pierre Dalous

Les guêpiers, oiseaux aux couleurs éclatantes, du bleu vert en passant par le brun roux et jaune, séjournent en Provence pour la reproduction. A la fin de l'été, ils retournent vers l'Afrique. On peut les observer dans les galeries qu'ils fabriquent sur des falaises sablonneuses, notamment dans les anciennes carrières à ciel ouvert présentes dans l'ENS des Plâtrières.

ARRÊT N°4 UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE À VALORISER

Bien que les canaux ne soient pas des cours d'eau naturels, car créés par l'Homme, ils jouent un rôle majeur en faveur de la biodiversité : ils apportent de l'eau au cœur d'un milieu sec et permettent ainsi la présence d'espèces végétales et animales peu communes en milieu méditerranéen. « La ripisylve formée en bordures de canaux, (...) [assure] une connectivité écologique entre différents types de milieux. Le côtoiement de milieux secs et humides favorise la présence d'espèces d'oiseaux et d'insectes qui trouvent, en période estivale, des zones humides au moment où les ruisseaux et les rivières naturelles sont à leur plus bas niveau. »

(C. ASPE, A. GILLES, M. JACQUE, Revue d'étude en Agriculture et Environnement, 2014)



La Demoiselle (Calopteryx splendens) © Andreas EICHLER, Wikimedia commons

Le Pic vert (Picus viridis) © User:Hans-Jörg Hellwig

La biodiversité environnante du canal

LA PLUS GRANDE ASA D'IRRIGATION DE FRANCE

Depuis 2016, l'ASA du canal de Carpentras, a souhaité évoluer dans une pratique d'entretien en faveur de la biodiversité. Elle s'est donnée pour objectif de réduire de moitié le linéaire de filioles traitées chimiquement d'ici 2020 sur les communes de Jonquières, Camaret sur Aigues et Sarrians.



L'entretien manuel des filioles - © ASA du canal de Carpentras



QUELQUES CHIFFRES

LE OBJECTIF «ZÉRO PHYTO» :



- 70 %

DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LES COMMUNES CONCERNÉES



121 km

DE FILIOLES « ZÉRO PHYTO »

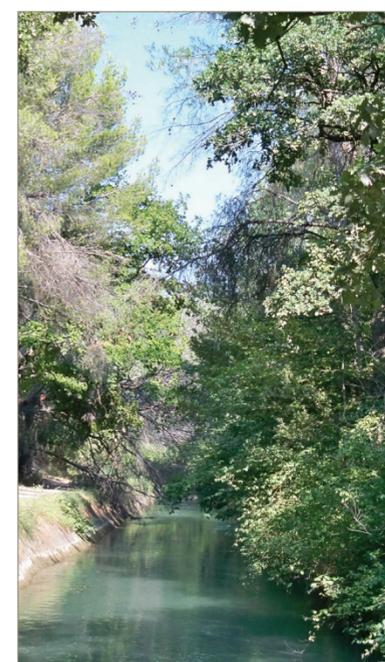
ARRÊT N°5 LE CANAL DE CARPENTRAS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Outre sa vocation d'irrigation des canaux, le canal intercepte les eaux de ruissellement et contribue ainsi à ralentir les effets des pluies torrentielles et à atténuer l'intensité des crues.

Ce rôle, pourtant annexe du canal, entraîne une surveillance et une gestion de plus en plus compliquées puisque les eaux de ruissellement ne cessent d'accroître depuis quelques années. En effet, on observe une forte augmentation de l'urbanisation sur le territoire et donc des surfaces imperméables (goudron, béton, etc), ce qui génère de plus en plus de ruissellement urbain. Ce phénomène cumulé à l'un des effets pressenti du changement climatique qu'est l'intensification des épisodes pluvieux méditerranéens, pourrait avoir d'importantes conséquences sur la gestion des canaux à l'avenir.

Par ailleurs, une volonté d'économies d'eau conduit à moderniser le réseau hydraulique en diminuant l'irrigation gravitaire au profit de l'installation de canalisation souterraine pour arroser sous pression. Or, s'il n'est plus aérien, le réseau d'irrigation ne pourra plus jouer de rôle dans la lutte contre le ruissellement des eaux pluviales.

Ainsi les «politiques d'économies d'eau (...) menées au nom de la stratégie d'adaptation au changement climatique pourraient avoir, si elles ne sont pas repensées dans un contexte local, un certain nombre d'effets pervers» (C. ASPE, A. GILLES, M. JACQUE, Revue d'étude en Agriculture et Environnement, 2014).



Velleron - Canal de Carpentras - © Marianne Casamance

QUELQUES CHIFFRES

LE CANAL DE CARPENTRAS C'EST :



75%

DU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ EN SOUS PRESSION



35%

DU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ EN GRAVITAIRE

Contactez le CPIE pour vous procurer le livre « Paysages des Canaux : Génie de l'eau, génie des hommes en 7 balades »